

Recherche des contacts en cas de contamination au coronavirus

Une contamination au coronavirus parmi vos travailleurs ?
Voici ce que vous devez savoir sur la recherche des contacts



QU'EST-CE QU'UNE PERSONNE DE CONTACT?

Il s'agit de toute personne qui est entrée en contact avec quelqu'un ayant été testé positif au COVID-19, à partir de deux jours avant l'apparition des symptômes chez le patient ou le résultat positif et jusqu'à la fin de la période de contamination.

POURQUOI EFFECTUER LA RECHERCHE DES CONTACTS ?

La recherche des contacts est **essentielle** pour enrayer la propagation du coronavirus (SARS-CoV-2). Grâce à la recherche des contacts, nous déterminons quels collègues pourraient avoir été contaminés par un contact (étroit) avec une personne infectée. Ces travailleurs savent ainsi s'ils doivent se faire tester et éventuellement prendre d'autres mesures.

COMMENT SE DÉROULE LA RECHERCHE DES CONTACTS ?

Les autorités ont mis en place des centres d'appel locaux qui s'occupent de la recherche des contacts. Chaque centre d'appel retrace les contacts des personnes infectées, qu'ils soient personnels ou professionnels. Cette procédure est toujours anonyme. Si une personne infectée est entrée en contact avec une « **collectivité** », un lieu où de nombreuses personnes se rencontrent tel qu'une entreprise ou une organisation, le centre d'appel informe le département Surveillance médicale du service externe compétent, en l'occurrence le Groupe IDEWE.

COMMENT LE GROUPE IDEWE VOUS AIDE-T-IL ?

Le centre d'appel informe le Groupe IDEWE dès qu'il y a **deux ou plusieurs personnes malades dans votre organisation**, ou si votre organisation compte plusieurs contacts avec une personne infectée. Dans ce cadre, nous avons mis en place un service de permanence. Un médecin du travail du Groupe IDEWE :



prend **contact** avec la **personne infectée** ;

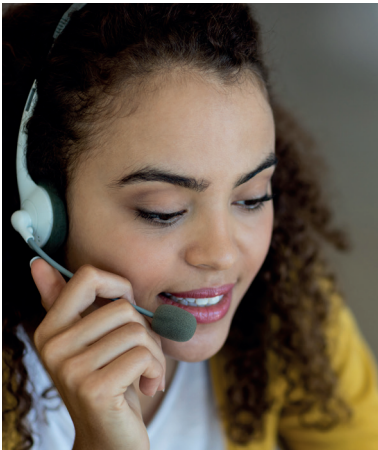


analyse le risque pour les collègues au sein de l'organisation ;



informe les contacts lorsqu'ils ont couru un risque et les **conseille** sur les mesures à prendre.

Vous pouvez également signaler vous-même un cas positif dans votre organisation. Pour ce faire, utilisez le formulaire de notification pour la recherche des contacts mis à disposition par IDEWE.



CE QUE VOS TRAVAILLEURS ET VOUS DEVEZ TOUJOURS FAIRE :

- Limitez les contacts sociaux en dehors du travail.
- Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains régulièrement.
- Toussez ou éternuez dans le creux de votre coude.
- Gardez une distance d'au moins un mètre et demi avec les autres.
- Restez attentif à des symptômes tels qu'une toux, un état grippal, de la fièvre, un essoufflement ou des problèmes respiratoires.

Si vous vous sentez malade, restez chez vous et appelez votre médecin traitant. Il déterminera si un test COVID-19 est nécessaire.

QU'EST-CE QU'UN CONTACT À HAUT RISQUE ?

Si vos travailleurs ont été en contact étroit avec la personne infectée **pendant plus de quinze minutes** sans qu'une des deux personnes ne porte correctement un masque, la probabilité est grande qu'ils aient eux aussi été infectés par le coronavirus.

Les contacts à haut risque doivent :

- **rester chez eux au moins dix jours** sans quitter le domicile, même pas pour aller travailler ;
- prendre leur **température** deux fois par jour et prévenir leur médecin traitant en cas de fièvre ou d'autres symptômes ;
- réaliser un **test COVID-19** uniquement s'ils développent des symptômes ;
- après la quarantaine, jusqu'à 14 jours après le dernier contact à risque, respecter scrupuleusement les mesures d'hygiène de base pour les contacts à haut risque, toujours porter un masque à l'extérieur du domicile et limiter les contacts sociaux.

Pour le personnel soignant, la quarantaine d'au moins 7 jours et le test obligatoire à partir du 5e jour après le dernier contact à risque restent d'application.

PORTER UN MASQUE CORRECTEMENT



- Le nez et la bouche sont couverts.
- Le masque est bien ajusté.
- Ne touchez pas le masque. Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains avant et après l'avoir enlevé, et après chaque contact.



QU'EST-CE QU'UN CONTACT « ÉTROIT » ?

Un contact personnel à **moins d'un mètre et demi de distance**.

Par exemple :

- une conversation en face à face de plus de quinze minutes, sans qu'une des deux personnes ne porte un masque ;
- un compagnon de voyage à moins de deux sièges de la personne infectée dans les transports en commun, sans qu'une des deux personnes ne porte un masque ;
- les contacts physiques tels que les câlins, une poignée de main ou d'autres gestes.



UN COLLABORATEUR INFECTÉ DANS VOTRE ORGANISATION ?

- Informez IDEWE au moyen du [formulaire de notification](#) pour le contact tracing.

DES QUESTIONS SUR LA RECHERCHE DES CONTACTS ?

- N'hésitez pas à contacter votre bureau régional.
- Posez votre question à l'adresse corona@idewe.be.

QU'EST-CE QU'UN CONTACT À BAS RISQUE ?

Les contacts à **bas risque** sont :

- une personne qui a été en contact avec la personne infectée pendant plus de 15 minutes à une distance de moins de 1,5 m avec port correct d'un masque par les deux personnes ;
- une personne qui a été en contact étroit (moins de 1,5 m) avec la personne infectée pendant une courte période (moins de 15 minutes) ;
- une personne qui s'est trouvée dans la même pièce ou le même environnement fermé pendant plus de 15 minutes avec respect systématique de la distance de 1,5 m.

Exemple : des collègues qui travaillent dans la même pièce, à l'exception des voisins proches.

Les contacts à bas risque n'ont pas besoin d'être testés et peuvent continuer à travailler. Ils doivent cependant :

- limiter leurs **contacts sociaux** au **strict minimum** ;
- garder une **distance** d'au moins **un mètre et demi** avec les autres ;
- toujours porter un **masque** à l'extérieur de leur domicile.